

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-28 du Comité Syndical en date du 07 juillet 2023 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'arrêté n° 01/2023 en date du 07 juillet 2023 portant délégation de fonction et de signature au 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte, pour toutes les affaires concernant la partie du site des Portes de l'Orne située sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,

Vu le Budget Primitif,

Considérant la mission d'animation du « Cap'Orne - Maison des transitions et du Vivant », et la volonté d'y accueillir des expositions ponctuelles et itinérantes,

Vu la proposition de mise à disposition de l'exposition « L'eau au cœur de la science » par le Centre•Sciences d'Orléans,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : de signer un contrat n°2024-11 avec « Centre•Sciences », Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de la Région Centre-Val de Loire, dont le siège social est établi au 72, rue du Faubourg Bourgogne – 45000 ORLEANS, représenté par son directeur, Monsieur Olivier MORAND, pour la mise à disposition de l'exposition « L'eau au cœur de la science », en vue de sa présentation au public du 1^{er} au 31 mai 2024 au Cap'Orne,

Article 2 : que le contrat prend effet dès l'enlèvement de l'exposition le 25 avril 2024 et jusqu'à sa restitution le 3 juin 2024,

Article 3 : que le montant du contrat s'élève à 3 300 € nets de TVA, auxquels s'ajouteront les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du médiateur scientifique de Centre•Sciences qui effectuera le montage de l'exposition.

Rombas, le 15 avril 2024

Affichage au siège le 19.04.2024

Pour le Président,

Le 1^{er} Vice-Président,



Lionel FOURNIER

Accusé de réception en préfecture
66190-20240415-DP2024-17-CC
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024